

# JUSTEL - Législation consolidée

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg\\_2.pl?language=fr&la=F&nm=2022091301](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2022091301)

Dossier numéro : 2022-01-21/01

## Titre

21 JANVIER 2022. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 21-01-2022 page : 2947

Entrée en vigueur : 01-01-2022

## Table des matières

Art. M

## Texte

Article M.

Agence fédérale de la Dette

Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

La liste des indices de référence du mois de janvier 2022 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,649

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,648

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,593

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,489

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,393

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,316

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,225

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,109

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : 0,011

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : 0,123

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

| Périodicité |          |          | >Indice  | Mensuelle | Trimestrielle | Semestrielle |
|-------------|----------|----------|----------|-----------|---------------|--------------|
| A           | - 0,0542 | - 0,1626 | - 0,3250 |           |               |              |
| B           | - 0,0542 | - 0,1624 | - 0,3245 |           |               |              |